

Avancer vers une sécurité d'emploi et de formation

Michelle Demessine

Avec les nouvelles aspirations à un autre travail et à une autre vie – où les activités professionnelles évolueraient et s'enrichiraient tout au long de la vie, où les activités culturelles et créatrices seraient accessibles à tous, où les technologies, les temps de travail et de formation, seraient maîtrisés, partagés et efficaces pour les besoins des hommes – un nouveau monde se cherche.

Ces espoirs, rendus possibles par les progrès des technologies, façon- nent déjà de nouveaux comporte- ments (refus de la résignation à d'an- ciens schémas de vie, recherche d'une promotion personnelle dans une mobilité choisie, vivre pleine- ment, pour soi, la réduction de son temps de travail, diversifier ses centres d'intérêt pour épanouir toutes ses capacités créatives person- nelles) annonçant une société nou- velle.

Mais aujourd'hui ces aspirations et ces disponibilités sont dévoyées et détournées : la mobilité est souvent réduite à la précarité, la formation au formatage et la RTT à une flexibilité de régression avec des salaires blo- qués tandis que des millions de femmes et d'hommes sont privés d'emploi et de revenus décents.

Les communistes veulent contri- buer à l'accouchement de ce nouveau monde, avec un projet politique qui donne à ces exigences un sens et une portée historique, tout en s'attaquant, tout de suite, aux carcans de la vieille société capitaliste qui l'empêchent d'émerger.

Son objectif : garantir à chacun un nouveau droit : une Sécurité d'emploi et formation pour favoriser tout au long de sa vie un parcours choisi, alternant un emploi stable et correc- tement rémunéré ou une bonne for- mation choisie, qualifiante et débou-



Garantir à chacun un nouveau droit : une sécurité d'emploi et formation tout au long de sa vie.

chant sur un nouvel emploi plus qua- lifié.

Le passage entre ces situations pourrait se faire sans tomber à aucun moment dans le chômage, avec une continuité de revenus assurant tous les besoins de la vie.

Ce projet ne renvoie pas à une solu- tion hors des luttes concrètes en cours, ni à un principe « prêt à porter ». Au cœur du projet commu- niste, il renvoie à l'exigence d'une construction progressive qui a pu déjà être engagée avec le mouvement social. Il s'agit d'un cheminement d'audace sociale vers un horizon mobilisateur de sécurité de revenu et d'activité dans la mobilité volontaire de promotion de chacune et de cha- cun.

Changer de politique à gauche en dépassant contradictions et blocages

Le chômage remonte depuis plus de 6 mois. Or, la reprise de l'emploi entre 1997 et 2001 n'a pu mettre en cause

son caractère massif et nombre d'em- plois créés l'ont été sur un mode pré- caire. Désormais la croissance ralentit et les licenciements se multiplient (plus 44% en un an pour les licencie- ments économiques), mettant en péril l'inflexion réalisée au cours des cinq années de gouvernement de gauche.

Autrement dit, les créations d'em- ploi ont été dues pour une part à la politique gouvernementale, pour une autre part à la conjoncture mondiale. Mais le retournement de la croissance en faisant monter le chômage a révélé le caractère précaire de ces créations d'emploi.

On ne peut continuer ainsi à l'avenir à laisser l'emploi et la vie des gens dépendre à ce point de la fluctuation des marchés. Et pour maîtriser ceux- ci, il faut sécuriser les emplois, les revenus et les activités.

Des objectifs sociaux d'emplois nouveaux ont été avancés avec les 35 heures ou avec les emplois jeunes qui ont contribué au recul du chômage en liaison avec les effets de la croissance

mondiale. Mais, l'appel à des solutions alternatives sur le financement a été sans cesse refoulé avec la mise en œuvre de mesures contradictoires au cœur du consensus social-libéral. Ainsi, l'encouragement à la baisse du coût salarial des emplois, notamment par la baisse des cotisations sociales, a contribué à l'insuffisance de la demande et à tirer les salaires vers le bas.

Au total, l'incitation aux placements financiers, le non changement de la politique du crédit et de la BCE ont contribué à la précarisation et à la fragilité des changements.

Les communistes sont intervenus à tous les niveaux pour des inflexions de la politique économique et de l'emploi. Au surplus, face aux licenciements et aux pressions du MEDEF, ils ont commencé à obtenir, en lien avec le mouvement social :

- de nouveaux pouvoirs sur les financements avec la loi Hue sur le contrôle des fonds publics pour l'emploi ;

- de nouveaux droits sociaux pour les salariés avec les amendements communistes au projet de loi de modernisation sociale instituant un nouveau droit d'intervention et de contre-proposition des comités d'entreprise et renforçant la législation du licenciement économique.

Les forces de refoulement de ces premières avancées sont considérables, comme en atteste la lenteur de la discussion sur la loi Hue ou, encore, l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'article 107 de la loi de modernisation sociale sur la définition restrictive des licenciements économiques, en contradiction avec les articles 101 et 106 sur les droits de contre-proposition des comités d'entreprise face aux licenciements.

Cependant ces dispositions rencontrent un grand appui dans l'opinion et révèlent l'existence de majorités d'idées très importantes (72% des français se déclarent en opposition avec la décision du Conseil constitutionnel). L'ampleur de l'aspiration à une sécurisation des revenus et des droits qui s'exprime largement, mais encore confusément appelle à « une véritable révolution sociale » par une réduction du temps de travail avec un allègement de la charge de travail, une promotion des activités hors travail pour un épanouissement culturel et une maîtrise de la vie de chacun. Cela nécessite un nouveau code du

Travail. Inséparablement et parallèlement, cela exige le développement du pouvoir des salariés de proposer et d'orienter les financements pour l'emploi et la formation. Ainsi, c'est en permettant de produire plus et mieux que se dégageraient les ressources nécessaires à la pérennité de cette sécurisation.

Sécuriser les revenus, les activités avec une promotion du droit social et des pouvoirs d'intervention des citoyens

Le Medef, la droite, les sociaux-libéraux opposent à ce besoin de sécurité, les exigences de compétitivité avec les nouvelles technologies, la férocité de la concurrence, la pression des marchés financiers. Sécuriser l'emploi et la formation serait pour eux impossible !

En réalité, la révolution informationnelle pourrait offrir les moyens de répondre à ces aspirations, si ses potentiels étaient utilisés autrement qu'à satisfaire les exigences de rentabilité financière. Par exemple, les besoins d'emploi et de qualification augmentent sans cesse avec le progrès technologique. Et la formation continue, au delà de la formation initiale, si elle dépassait les inégalités profondes actuelles, permettrait d'utiliser beaucoup mieux les résultats de la recherche-développement en favorisant leur passage efficace en productions et services nouveaux. Comment répond-on aujourd'hui à ces besoins ? Avec, majoritairement, des formations courtes, instrumentalistes et beaucoup de précarité.

Ainsi, tout en poussant les progrès technologiques, les décideurs capitalistes contredisent leur plein essor avec des dégâts sociaux croissants pour toute la collectivité.

D'où l'alternative : soit comme aujourd'hui on utilise les efforts de recherche - développement pour accroître les rendements sur le marché financier qui pousse à rejeter les êtres humains, soit on prend le parti du développement de toutes les capacités humaines.

Une sécurité mobile d'emploi et de formation serait non seulement une bonne chose pour les salariés, mais permettrait aussi plus globalement de prévenir les risques d'effondrement, comme en Argentine, inhérents aux politiques qui font prédominer les marchés financiers sur les hommes.

Elle s'adresse à l'ensemble du sala-

riat qui à quelque niveau que ce soit subit la pression de cette logique.

Des chemins pour construire une sécurité d'emploi et de formation

Il s'agit de solidariser les salariés sous statut risquant la précarisation de leur situation et les salariés sans statut, précarisés ou rejetés dans le chômage.

On pourrait ainsi envisager, au rythme du mouvement social animé par cette perspective, douze chantiers dont la mise en œuvre progressive, permettrait d'établir, par de nouvelles lois, une continuité de droits sécurisant les revenus, les activités, les trajectoires professionnelles et de vie :

- 1) conversion d'emplois précaires en emplois stables,
- 2) emplois aidés et jeunes : pérennisation et qualification,
- 3) du revenu minimum d'insertion à une véritable insertion dans l'emploi et la formation,
- 4) réforme de l'UNEDIC et sécurisation du retour à l'emploi choisi avec la formation contre les pressions du Pare à l'acceptation d'emplois déqualifiés et de bas salaires,
- 5) nouveaux projet de loi pour définir les licenciements en incitant à des solutions de baisse des coûts autrement que par des suppressions d'emploi(modernisation sociale),
- 6) allocation autonomie pour sécuriser le parcours des jeunes de la formation initiale à l'emploi,
- 7) droit à une formation de qualité, développant les capacités de chacune et chacun tout au long de la vie au delà de la formation initiale avec un revenu de remplacement jusqu'au retour à l'emploi choisi,
- 8) nouvelle loi de réduction du temps de travail allégeant la charge de travail et organisant l'accès à la formation avec des objectifs chiffrés et négociés de créations d'emplois,
- 9) construction territoriale et réponses aux besoins d'emploi et de formation dans les bassins et les régions avec l'organisation de nouveaux pouvoirs des salariés, des citoyens pour de nouvelles relations banques-entreprises en vue d'atteindre des objectifs concertés d'emploi et de formation,
- 10) politique nationale de l'emploi : contrôle de l'utilisation des fonds publics attribués aux entreprises en vue d'atteindre un objectif de « zéro chômeur » dans chaque région,

11) l'union européenne : une réorientation du dispositif « nouveaux départs » avec une obligation de résultats sur des objectifs annuels ciblés et contraignants pour résorber le chômage ...

12) une autre construction mondiale : traitement des délocalisations, partage des ressources, des savoirs, des pouvoirs pour un co-développement.

Le but de ces avancées : un projet de société audacieux

1 - l'ambition :

A partir de toutes ces avancées permettant de sécuriser l'emploi et la formation, il s'agit, en définitive, de s'attaquer radicalement au chômage et à la sous-qualification, avec une sécurité d'emploi et de formation permettant la promotion, de chacune et chacun. Dans le cadre d'un code du travail refondé à la lueur de ces exigences, des droits nouveaux favoriseraient une mobilité choisie, en toute sécurité, des libertés d'initiatives, de trajectoire professionnelle et de projet de vie.

Il s'agit d'une réforme au moins aussi importante que celle qui a conduit à la construction du système de Sécurité sociale afin de couvrir, pour chacune et chacun, le risque maladie, le risque vieillesse et familial.

L'avancée vers un « système de Sécurité d'emploi et de formation » irait donc au-delà du « retour au plein emploi » promis par Lionel Jospin (maintien de 5% de chômeurs et de la sous qualification, de la sous activité des femmes...).

2 - La logique d'une sécurité sociale d'activité et de revenus dans la mobilité :

Finalement, chacune et chacun serait assurée d'un emploi stable correctement rémunéré librement choisi, ou d'une bonne formation voulue permettant d'accéder à un nouvel emploi plus qualifié.

Ainsi, changer de situation ne signifierait plus jamais risquer de connaître le chômage. Une continuité de droits et de revenus serait en effet garantie : salaire quand on est dans l'emploi ou revenu de remplacement quand on est en formation.

Cette sécurité d'emploi ou de formation permettrait la mobilité et la suppression des emplois obsolètes, inefficaces, sans que cela ne fasse des chômeurs. Au contraire, elle favoriserait, grâce à la formation tout au long de la vie, un essor de toutes les qualifications, un nouveau progrès culturel, pour toute la société, une nouvelle liberté de choix de ses activités, un travail plus épanouissant et un temps mieux maîtrisé. Cela répondrait aussi aux enjeux de maîtrise des

nouvelles technologies accroissant fortement la création de richesses par les entreprises. Mais cela répondrait aussi aux aspirations à la maîtrise culturelle de toute sa vie par chacun.

3 - Les financements :

Pour cela, il s'agirait de transformer toute la logique de financement en lui donnant de nouveaux buts sociaux. Il s'agirait de réorienter l'argent des entreprises (profits), des banques (crédits), de l'Etat et des collectivités territoriales (fonds publics) pour accroître la valeur ajoutée disponible pour les salariés et la société et réduire la part des profits stérilisés dans les placements financiers. Cela contribuerait à mieux produire et à opérer une nouvelle répartition de la richesse.

Les profits

Le financement mutualisé de la formation par des prélèvements sur les profits des entreprises serait développé, avec une réforme du système actuel de cotisations. Il s'agirait d'encourager les entreprises à accroître leur effort de formation et de pénaliser celles qui entretiennent bas salaires et basses qualifications.

Les fonds publics

Les fonds publics versés aux entreprises seraient orientés pour accroître leur efficacité pour l'emploi et la formation dans le sens des avancées de la loi Hue.

Particulièrement, les fonds de la politique publique d'emploi [plus de 30,49 milliards d'euros (200 milliards de francs)] principalement axés sur les baisses de cotisations sociales patronales [15,24 milliards d'euros environ (100 milliards de francs)] serviraient à baisser les charges financières du crédit aux entreprises, en fonction des efforts faits par chacune d'elles pour l'emploi et la formation.

Le crédit

Ainsi, le crédit aux entreprises [près de 1 067 milliards d'euros (7 000 milliards de francs)] et l'euro seraient mobilisés pour la création d'emplois, avec des taux d'intérêt incitatifs et des garanties de crédits, en impliquant la Banque Centrale Européenne.

Enfin, on s'appuierait sur des droits et pouvoirs nouveaux d'intervention des travailleurs pour changer les gestions des entreprises. Ainsi, ils pourraient participer à la politique économique et sociale dès les établissements et les bassins d'emploi, afin de maîtriser les moyens d'une sécurité de l'emploi et de la formation. ■



Mobiliser le crédit pour la création d'emploi.